



Commune d'Echarlens

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune d'Echarlens sont convoqués en assemblée communale le

Jeudi 19 décembre 2024 à 20h00
Au Restaurant de la Croix-Verte à Echarlens

TRACTANDA

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 02 mai 2024.**
(il ne sera pas lu, il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, selon l'art. 13 RELC et sur le site internet de la commune)
- 2. Budget 2025**
 - 2.1. Présentation générale du budget de résultats
 - 2.2. Présentation du budget des investissements et financement
 - 2.2.1. Réfection chalet d'alpage La Morarda
 - 2.2.2. Réfection chalet d'alpage Pré-aux-Cerfs
 - 2.2.3. Réfection des routes communales
 - 2.2.4. Crédit d'étude pour la réfection de la traversée du village
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
 - 2.4. Approbation du budget 2025
- 3. Présentation de la planification financière 2025-2029**
- 4. Nomination d'un nouvel organe de révision pour la période 2025-2027**
- 5. Election d'un nouveau membre à la commission financière**
- 6. Approbation de la modification des statuts de la corporation forestière Berra-Gibloux**
- 7. Approbation du règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value**
- 8. Informations du Conseil communal**
- 9. Divers**

Les dossiers correspondants aux points du Tractanda peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Echarlens, le 26 novembre 2024